

Amors Lætitia, la Civiltà Cattolica et la néo-morale

Author : Riposte Catholique

Categories : [Actes du Pape](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 11 avril 2016



Samedi dernier, sur **RadioVatican**, le Père **Antonio Spadaro**, S.J., directeur de la **Civiltà Cattolica**, grand organe officieux/officiel du Saint-Siège, a donné un [entretien](#) exposant la structure et les intentions de l'exhortation pontificale datée du 19 mars : « *Amoris Laetitia : la doctrine est radicalement pastorale* ». Cet entretien est d'autant plus important que ce jésuite fait partie de ce que l'on nomme à Rome l'« establishment bergoglien » et qu'il a été l'un des rédacteurs qui ont œuvré sur le document depuis septembre dernier (c'est-à-dire, avant la réunion de la dernière assemblée du Synode des évêques). En résumé les normes (celles concernant le mariage, mais par le fait toutes les règles issues de commandements divins) subsistent, mais elles sont mises entre parenthèses « pastorales ». Qu'on juge du cyclone qui emporte aujourd'hui la morale catholique par ce passage : « *Il est possible que la question de savoir si les divorcés remariés ont accès aux sacrements ou non n'ait aucun sens, dans la mesure où elle renvoie à l'idée d'une règle générale applicable à tous les cas, en positif ou négatif. Le pape démantèle cette logique et affirme l'importance du discernement face à des situations qui sont très différentes. Il affirme donc tout d'abord très clairement que nous sommes appelés à former les consciences et non à prétendre les remplacer. Ce qui redonne donc une grande valeur à la conscience, laquelle doit ensuite se mesurer avec les pasteurs. C'est dans la confrontation avec ces derniers que l'on comprend quelle est la situation réelle que les gens connaissent, quel est le degré de responsabilité et l'on peut alors comprendre si l'accès [aux sacrements] est possible ou non* ».